



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 16 avril 2018

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente) **Vice-Président** : Arsène MEYER (présent)

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs) (présent)

Membres du CD : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD

➡ INFORMATION A TOUS LES CLUBS

A l'occasion de l'Assemblée Fédérale du 16.12.2017, nous vous avons fait part de notre projet de modernisation de l'ensemble des opérations relatives à la vie des clubs (affiliation, fusion, etc...).

En effet, l'ensemble de ces opérations, qui se fait actuellement sur papier, génère une gestion administrative lourde et fastidieuse, tant pour les clubs que pour toutes les instances (Districts, Liges, F.F.F.).

Or, les outils informatiques à notre disposition doivent nous permettre de moderniser, et surtout de simplifier, les procédures.

Ainsi, dorénavant, pour l'ensemble des opérations relatives à la vie des clubs :

- les dossiers ne seront plus transmis par courrier postal mais directement en ligne, ce qui permettra de les traiter plus rapidement,
- les documents seront numérisés, ce qui génèrera des économies de papier et d'archivage et s'inscrira dans une démarche écologique,
- les clubs saisiront eux-mêmes les données,
- dans la mesure où les champs à remplir seront rendus obligatoires, les clubs devront renseigner l'ensemble des informations demandées.

Notre projet a été scindé en plusieurs lots :

- le lot 1, qui concerne exclusivement l'affiliation des clubs, pour laquelle les articles 22 et 23 des Règlements Généraux de la F.F.F. ont été modifiés par l'Assemblée Fédérale de décembre dernier,
- le lot 2, qui regroupe des opérations telles que le changement de nom, la mise en inactivité, la reprise d'activité, la radiation et la fusion,
- le lot 3, qui vise l'entente et le groupement.

Nous vous informons que le lot 1 sera mis en service d'ici quelques semaines (fin du mois d'avril ou début du mois de mai) : la procédure d'affiliation sera donc dématérialisée pour la saison prochaine.

Quant au lot 2, il sera mis en service en 2018/2019.

➡ RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- Rencontre FC FRANC LYONNAIS / LIERGUES U19 D3 poule A : absence de délégué alors que le règlement en prévoit 2 en U19. Club de FC FRANC LYONNAIS amendé.
- Rencontre FC SOURCIEUX / CHAPONOST Séniors : rencontre bien organisée. Bon respect de la feuille de route.
- Rencontre FEYZIN CBE / US VAULX U19 : remplacements sans chasuble pour les 2 équipes. Protocole respecté.

➡ RAPPORT DELEGUE OFFICIEL

Mr ROMDHANA concernant rencontre SUD AZERGUES FOOT / TRINITE Séniors : rencontre bien organisée. Bravo.

➡ RAPPORT ARBITRE

Mr VEYRAN concernant rencontre US FORMANS ST DIDIER / OS BEAUJOLAIS : lu et noté



➡ AUDITION

ENT. ST PRIEST / HAUT LYONNAIS. Préparation de match séniors D1 qui se déroulera le 29 avril à ST PRIEST. La commission PSEM demande à chaque équipe de mettre en place 3 délégués de terrain avec chasubles « prévention » (3 pour ENT ST PRIEST et 3 pour HAUT LYONNAIS). Un délégué officiel du district sera nommé sur la rencontre par la commission de délégation (frais au DLR). La commission PSEM a noté que les 2 clubs mettront tout en place pour que la rencontre se déroule dans les meilleures conditions.

➡ CONVOCATION

La commission PSEM convoque pour le lundi 30 avril à 19h00 au siège du DLR : Pour le club de l'Entente de ST PRIEST Le Président, Le responsable sécurité et l'éducateur de la catégorie séniors D4 poule B. Pour le club de LATINO AFC Le Président, le responsable sécurité et l'éducateur de la catégorie séniors D4 poule B. Présences obligatoires.